LES DIVISIONS REGIONALES 2021

Filière par équipe du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts de France

Particularité du règlement 2021 :

Il n'y aura **pas de montées et descentes entre les différentes divisions de la filière par équipe de club**.
Les DRE auront donc pour vocation d'attribuer les titres de champions régionaux et d'identifier les équipes visant une éventuelle montée en division supérieure.
La fédération recensera auprès de Comités Régionaux, les équipes participantes à leur DRE. Ce recensement permettra d'identifier les équipes de DRE au niveau du classement national par équipe de club en Tir à l'Arc Extérieur.
Ce classement des équipes de DRE servira d'ordre de repêchage en cas de désistement d'une équipe de niveau supérieur.

Des adaptations dû à l'application de mesures sanitaires devront mise en place au niveau régional :

- Qualifications à 2 ou 3 archers par cibles en fonction du nombre de cibles disponibles.
  Qualifications en une seule vague à 2 archers par cible si l'organisateur peut disposer de suffisamment de cibles en couloirs de 5,00m ou en 2 vagues à 3 archers par cible (Cibles impaires : AB/C et cibles paires : A/CD afin qu'il n'y ait que 3 archers maximum par couloir au pas de tir).
- Placement des archers au-dessus de repères séparés de minimum 1,25m sur le pas de tir.
- Placement des archers définis lors du déroulement des volées des matchs par équipe.
- Un seul coach par équipe sera autorisé à accéder au terrain de compétition.
- En cas de cas-COVID ou de cas-Contact au sein d'une équipe, l'équipe concernée sera autorisée à être absente sur une manche, à la condition de fournir les justificatifs adéquats.
  Toute autre absence sera considérée comme un abandon en cours de saison et entraînera le retrait de l'équipe du classement National des équipes de DRE.

La finale Nationale des DR ne sera pas organisée en 2021.

REGLEMENT DE LA DIVISION REGIONALE :

- **La Division Régionale Excellence – DRE** :
  Non mixte
  - Classique Femme Distance 70m, Blasons 122cm
  - Classique Homme Distance 70m, Blasons 122cm
  - Poulies Femme Distance 50m, Blasons 80cm
  - Poulies Homme Distance 50m, Blasons 80cm
    - En 2021, montée possible en fonction du classement national des équipes de DRE et des désistements éventuels des équipes de DII.
    - La descente en DRH sera envisagée suivant le nombre d'équipes participantes.

- **La Division Régionale Honneur – DRH**
  - Cette division sera envisagée suivant le nombre d'inscription d'équipe.
  - Règlement identique DRE Distance 70m, Blasons 122cm

- **La Division Régionale Promo – DR Promo :**
  - Classique
  - Mixte
  - Distance : 50m

- **La Division Régionale Jeune – DR Jeune**
  - Classique
  - Mixte

Extrait du calendrier des compétitions du CRTAHDF concernant la division régionale.

Dte		Type	Organisateur	Lieu	Observations	
1	Mai	TAE	*PONTOISE LES N.*	COMPIEGNE	DR	Promo manche.1
15-16	Mai	TAE	*CHEZY EN ORXOIS*		DRJ	manche.1
22-23	Mai	TAE	*COMPIEGNE*		D1	class/poulies
22-23	Mai	TAE	*CHAUNY*		D2	class/poulies
29-30	Mai	TAE	*WINGLES*		DRE	class/poulies manche.1
05-06	Juin	TAE	*NOYON*		DR	Promo + DRJ manche.2
12-13	Juin	TAE	*AIRE SUR LA LYS*	ISBERGUES	DRE	class/poulies manche.2
19-20	Juin	TAE	*ESTREES ST DENIS*		DRE	class/poulies manche.3
26-27	Juin	TAE	*MOREUIL*		DR	Promo manche.3
10-11	Juillet	TAE	*SAINS EN AMIENOIS*		DRJ	manche.3

Remarque : la manche 1 de DRE prévue à Aire-sur-la lys les 24 et 25 avril est reportée au 12/13 juin et devient la manche 2.
En espérant qu'il n'y ait pas d'autres reports ou annulations à enregistrer en fonction des conditions sanitaires.
Dans la mesure où cette année, il n'y a pas de finales nationales organisées, il n'y a pas de calendrier imposé pour la qualification des équipes. Si un report devait encore survenir, il y a possibilité de déplacer certaines manches de division régionale au mois d'Août voire septembre en fonction bien entendu des possibilités des organisateurs.

LES REGLEMENTS

Introduction

La commission Sportive mettra en place une Division Honneur si la DRE se trouve saturée en nombre d'équipes inscrites. Pour ouvrir la DRE au maximum d'équipe, les manches poulies sont le samedi et les manches classique le dimanche. Le nombre d'archer par équipe est de 3 ou 4 archères ou archers.

Règles communes :

Composition des équipes :

Un archer peut figurer dans des équipes différentes de son club (DRE ou DR promo) mais pas dans une étape de même niveau.
Exception pour les cadets qui peuvent participer à la DR jeunes et à une autre DR.

	Etape 1		Etape 2		Etape 3	
DRE Classique/Poulies (H - D)	Wingles	29-30 mai	Aire-sur-la-Lys	12-13 juin	Estrées St Denis	19-20 juin
DR Promotion (Mixte)	Compiègne (pontoise les N.)	01er mai	Noyon	05-06 juin	Moreuil	26-27 juin
DR Jeunes	Chézy-en-Orxois	15-16 mai	Noyon	05-06 juin	Sains-en-Amiénois	10-11 juillet

Exemple : un archer figurant dans l'équipe DRE de son club à l'étape 1 a le droit de figurer dans une équipe de DR promo lors d'une autre étape.

- Les Division Régionales Promotion et Jeunes sont réservées aux arcs classiques.
- Les DR (sauf Jeunes) sont réservées uniquement aux catégories suivantes : Cadet, Junior et senior 1 à 3.
  La DR Jeunes est ouverte aux catégories Benjamin, Minime et Cadet, en arc classique.
- Il est possible d'inscrire **plusieurs équipes** dans une même division (sauf Excellence).
- Les clubs ayant une équipe en Division Nationale (classique ou poulies) n'ont pas le droit de faire tirer leurs 3 meilleurs archers du classement national de l'année précédente (transfert compris).
  En cette année 2021, on se basera bien entendu sur le classement national de l'année 2019.
- La composition de l'équipe doit être déposée avant le début de chaque concours, auprès du greffe à l'aide du formulaire.

Transfert des tireurs

La règle fédérale sur les transferts s'applique pour toutes les Divisions Régionales. Article C.3.3.
Le transfert est dit « libre » lorsqu'il est réalisé entre le 1er octobre et le 30 novembre de chaque année durant la période de renouvellement des licences. Il permet à l'archer de tirer pour son nouveau club, tant en individuel que par équipe, sans aucune limitation quelle que soit la discipline concernée.
Le transfert est dit « autorisé » quand il est réalisé sous contrôle et sur accord de la Ligue quittée après le 30 novembre. Il permet à l'archer de tirer en individuel pour son nouveau club mais ne permet pas d'entrer dans la composition d'aucune équipe de son nouveau club quelle que soit la discipline concernée.

Sur-classements :

ATTENTION pour les seniors 3 et les cadets participant aux équipes de DRE :

Le sur-classement ponctuel des cadets juniors et seniors : il est autorisé sans certificat médical dans la mesure où il n'y a pas de changement de distance, de blason ou de piquet.

- Cas particulier des séniors 3 en Tir à l'Arc Extérieur : Ils peuvent être surclassés ponctuellement en Tir à l'Arc Extérieur en S2 ou S1 sans certificat médical.
- Les cadets, dans le cadre du sur-classement ponctuel, s'ils changent de distance, de blason ou de piquet devront fournir un certificat médical de simple sur-classement établi par le médecin de leur choix et qui sera valable pendant 1 an.

Sanctions :

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes des DR.
En cas de non-participation à l'une de ces étapes (qualification ET phases finales), une pénalité de points pourra être appliquée.

La Division Régionale Excellence

Calendrier : Poulies le samedi, Classique le dimanche

- Manche 1 : 29 et 30 mai à Wingles
- Manche 2 : 12 et 13 juin à Aire sur la Lys
- Manche 3 : 19 et 20 juin à Estrées Saint Denis

Déroulement de l'épreuve :

- Un tir de qualification (2x70m et blason 122cm les classiques) ,(2 x 50m et blason 80cmpour les Poulies) le matin en rythme ABC.
- Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers
- A l'issue de la phase de qualification, les équipes sont classées.
- Les 16 premières équipes sont qualifiées pour disputer les phases finales.
- On constitue un tableau à élimination directe à partir des 8èmes de finale :
  1er contre 16ème, 2ème contre 15ème, 3ème contre 14ème …… et ainsi de suite
- Les équipes gagnantes leurs 8èmes de finale sont qualifiées en ¼ de finale.
- Les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau de repêchage pour la 9ème place.
- A l'issue du 2ème match, on applique le même principe de montante / descendante jusqu'à arriver au 4ème et dernier match qui détermine le classement final des équipes sur l'étape.

Les tableaux seront adaptés au nombre d'équipes participantes.

Exemple de tableau avec principe de montante/descendante.

Attribution des points

Lors de chaque épreuve, en fonction du classement, les points suivants seront attribués :

Cls	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème et au-delà
Points	35	30	26	22	18	15	12	9	6	4	2	1

A l'issue des 3 épreuves, le total de points donne le classement.
Si deux équipes (ou plus) sont à égalité, le départage sera effectué par la totalité des scores de qualification.

Qualification nationale

Dans une année « normale », l'équipe gagnante est qualifiée pour la Finale Nationale des Vainqueurs de Division Régionale sauf si le club possède déjà une équipe au niveau national (dans cette catégorie), dans ce cas de figure, c'est le suivant au classement qui représentera les Hauts de France à la finale nationale.

En 2021, il n'y aura pas de finale nationale. L'organisation d'une Division Régionale permet :

- De désigner le club champion régional par équipes.
- De faire partie du classement national des équipes de DRE à l'issue de la saison qui permettra de compléter la liste des équipes de DII en cas de désistements.

Extrait du règlement national :
L'identification des équipes de DR se fait auprès des Comités Régionaux qui transmettent à la FFTA les équipes de club participant à la DR Excellence de leur région. Pour pouvoir se qualifier à la Finale nationale des DR, le club doit présenter une équipe à toutes les manches de DRE organisées dans sa région. Les Comités Régionaux ont la possibilité de signaler tout manquement d'équipe qui entraînera l'exclusion de celle-ci du classement national de DR et de fait, l'impossibilité de participer à la Finale nationale des DR.
Les plus grandes régions mettant en place 3 niveaux de DR (exemple : DR Excellence, DR 2 et DD) avec obligation de commencer au plus bas niveau pour accéder à la DR Excellence, peuvent inscrire en niveau DR auprès de la FFTA, les équipes de leur 2ème Division Régionale à condition que le règlement de cette 2ème division soit similaire à celui de la DR Excellence.
Nota CS : Ce dernier point concernera la DRH si nous la mettons en place, avec donc obligation d'avoir le même règlement que la DRE.

Règles pour la saison suivante.

Suivant le nombre d'équipes inscrites, du nombre d'équipes descendante de divisions nationale. Une règle pourra être appliquée de descente et/ou de sélection.

La Division Régionale Honneur

Si une DRH est mise en place, les épreuves seront lieu au date et lieux de la DRE poulies le samedi.
Le règlement est à l'identique de la DRE.

La DR promo

Calendrier

- Manche 1 : 1er mai à Compiègne (Pontoise les Noyon)
- Manche 2 : 06 juin à Noyon
- Manche 3 : 27 juin à Moreuil.

Déroulement de l'épreuve.

Le règlement est identique à la DRE sauf : Tir de qualification le matin sur un fédéral (2x50m) et match à 50 m.
La finalité de la DR Promo étant de tirer par équipe, il n'y a pas de Cut pour participer aux matchs.
Les équipes sont composées de 3 ou 4 archers (Le score de qualification de l'équipe est sur le total des 3 meilleurs)
La mixité est autorisée.

Inscription l'année suivante

Le vainqueur de la DR « Promotion » pourra participer à cette même DR l'année suivante sans pouvoir prétendre à la récompense en cas de podium.

La DR Jeunes

Inscription :

Chaque club inscrit une liste de 3 ou 4 archers.
Les catégories autorisées sont de Benjamin, Minime et Cadet, en arc classique. Les équipes sont mixtes.

Calendrier

Manche 1 : 16 mai à Chezy en Orxois
Manche 2 : 06 juin à Noyon
Manche 3 : 11 juillet à Sains-en-Amiénis

Déroulement de l'épreuve.

Deux options étaient possibles :

- Se baser sur les distances « Internationales ».
- Se baser sur les distances « Nationales »

Dans la mesure où la préparation de la saison a été compliquée cette année et qu'il n'y a pas de finale nationale organisée, basée sur les distances internationales, nous avons préféré choisir les distances nationales.

Catégories	Distances	Blasons
Benjamins	20 m	80cm
Minimes	30 m	80cm
Cadets	50 m	122cm

Le classement de chaque étape est effectué avec les scores des 3 meilleurs archers de l'équipe.
Si l'organisateur propose 2 départs sur la journée, c'est au premier départ que doivent participer les équipes.

Attribution des points

Lors de chaque épreuve, en fonction du classement, les points suivants seront attribués :

Cls	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème et au-delà
Points	35	30	26	22	18	15	12	9	6	4	2	1

A l'issue des 3 épreuves, le total de points donne le classement.
Si deux équipes (ou plus) sont à égalité, le départage sera effectué par la totalité des scores de qualification.

Les récompenses

Le montant des récompenses pour les DR est fonction du nombre d'équipes inscrites.

Nb équipes	8 et +	Entre 4 et 7	Moins de 4
1ère place	300 €	200 €	100 €
2ème place	200 €	100 €	60 €
3ème place	100 €	60 €	

Pour l'ensemble des DR, les récompenses sont attribuées uniquement aux équipes ayant participé aux 3 étapes.

Annexes

- Bulletin d'inscription pour participer à la Division Régionale.
- Formulaire d'inscription par étape

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR PARTICIPER A LA Division Régionale

CLUB_____N° d'agrément _____

Nom du responsable _____

☎ ____ mail _____

Montant : un chèque à l'ordre CRTA-Hauts-de-France

Adressé à André ALLARD avec la fiche d'inscription.

En cette période particulière durant laquelle il est difficile de prévoir ce que les semaines ou les mois nous réservent, les chèques ne seront encaissés qu'après avoir la certitude que la division régionale se déroulera effectivement.

☐ Division Régionale Excellence	Classique Dames	**150 €**
☐ Division Régionale Excellence	Classique Hommes	**150 €**
☐ Division Régionale Excellence	Poulies Dames	**150 €**
☐ Division Régionale Excellence	Poulies Hommes	**150 €**
☐ Division Régionale Promotion - Mixte		**150 €**
☐ Division Régionale Jeunes - Mixte		**150 €**

Le président du club

M _____

Signature

A ENVOYER AVANT : le 25 avril 2021 pour la première manche, avant le 1er mai pour les autres manches

A : André ALLARD
Résidence du centre - Appart.23
65, rue de l'Industrie
59117 WERVICQ-SUD
e-mail: andre_allard@sfr.fr

DIVISION REGIONALE DES CLUBS
FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES ETAPES

A DEPOSER AU GREFFE AVANT LE DEBUT DE LA COMPETITION

CLUB _____ RESPONSABLE _____

DRE Classique	Femme	☐	DRE Poulies	Femme	☐
DRE Classique	Homme	☐	DRE Poulies	Homme	☐
DR Promo	Mixte	☐	DR Jeunes	Mixte	☐

CONCOURS : _____ **DATE :** _____

Tireur	Nom et Prénom	Catégorie	Score
1			
2			
3			
4			
TOTAL de l'équipe sur les trois meilleurs scores			

Renseignements auprès

de André ALLARD
Portable : 06 27 31 41 42
e-mail : andre_allard@sfr.fr